



Recrute,

Selon conditions statutaires

UN INSPECTEUR DE SALUBRITE (h/f)

MISSION GLOBALE : La Ville de Calais recrute un Inspecteur de salubrité, agent assermenté, agissant sous l'autorité du Maire, dans le cadre des attributions spécifiques des services communaux d'Hygiène et de Santé, pré-existant à la loi de décentralisation de 1984 (articles 1^{er} et suivant du CSP et articles 772 et suivant).

L'inspecteur est responsable sur le territoire communal du « contrôle administratif et technique des règles d'hygiène », notamment dans le cadre de l'exercice du pouvoir de police spécial attribué par les articles L3116-2 et suivants du Code de la Santé Publique.

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE ET RELATIONS FONCTIONNELLES – (internes et externes)

- Placé sous l'autorité hiérarchique de M. le Chef de projet « permis de louer ».
- Relations de travail avec les différents services de la Ville

MISSIONS :

↪ **Assurer une fonction d'inspection et de contrôle**

- mettre en œuvre des procédures d'hygiène et de salubrité, la résorption de l'habitat insalubre, le saturnisme infantile les intoxications au monoxyde de carbone, etc...
- réaliser des enquêtes de contrôle et rapports y afférents
- contrôler des émissions et pollutions sonores

↪ **Assurer une mission d'information**

- informer le public, les partenaires relais dans le domaine sanitaire (gestion du fichier sanitaire, + de 1000 références)
- concevoir et mettre en place des actions de prévention
- informer le public sur les dispositions législatives et réglementaires
- Apporter une assistance technique aux élus

↪ **Assurer une veille scientifique et réglementaire**

↪ **Instruire des plaintes relatives aux nuisances et dangers pour la santé publique.**

PROFIL :

Diplôme de l'enseignement supérieur (à caractère scientifique) dans le domaine de l'environnement (Bac+2 minimum).

Expérience souhaitée sur un poste similaire.

Solides connaissances de la réglementation en matière d'hygiène et santé.

Esprit d'initiative, capacité à organiser, développer des actions avec des partenaires multiples, aux niveaux local, littoral et régional.

Maîtrise de la suite bureautique. Qualités rédactionnelles.

Dynamisme, sens de la communication, responsabilité, autonomie, discrétion. Grande disponibilité

Permis B obligatoire.

CONDITION D'EXERCICE : Cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux

Si recrutement contractuel : CDD d'un an renouvelable une fois

Adresser les candidatures – (CV, lettre de motivation et copie du dernier arrêté de position administrative et/ou attestation d'inscription sur liste d'aptitude) à :

Mme le Maire
Service Emploi et Compétences
« Recrutement d'un Inspecteur de Salubrité »
Place du Soldat inconnu – CS30329 - 62107 Calais cédex
Ou par mail : recrutement@mairie-calais.fr

date limite de candidature : 6 Mars 2019